



**Convocation à l'assemblée de consultation publique  
à tenir LUNDI, le 7 octobre 2019  
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00**

**Demande de dérogation mineure pour le 51, rue Bouthillier lot 4 565 051 :**

La marge avant du lot 4 565 051 situé à l'adresse 51, rue Bouthillier, est de 7,03 mètres ne respecte pas la marge avant minimale de 8 mètres exigée pour la zone RCZ-12 dans la grille de l'annexe A du règlement de zonage 401.

**Demande de dérogation mineure pour le 895, route 133 lot 4 565 615 :**

L'édification d'une clôture de 2,44 mètres, du lot 4 565 615 situé à l'adresse 895, route 133, dépasse conséquemment la hauteur maximale de 2 mètres prévue à l'article 6.1, alinéa B, du règlement de zonage 401. La demande dérogation concerne donc la différence de 44 cm.

**Demande de dérogation mineure pour le 1606, rg Bord-de-l'Eau lot 4 564 791 :**

L'agrandissement d'un garage isolé au 1606, rang Bord-de-l'Eau lot 4 564 791, le faisant passer à une superficie de 182,39 mètres carrés ne respectant pas l'article 4.11 alinéa A6 du règlement de zonage 401 édictant que la superficie maximale d'un garage isolé est de 125 mètres carrés. De plus, la hauteur de la porte de garage projetée serait 4,27 mètres alors que l'article 4.11 alinéa A4 du règlement de zonage 401 édicte que la hauteur maximale de la porte de garage devrait être de 3,05 mètres.

**Convocation à l'assemblée régulière  
à tenir LUNDI, le 7 octobre 2019  
à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h30**

Convocation faite à tous les membres du Conseil

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Rapports de l'inspecteur du mois de septembre 2019;
4. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2019;
5. Décisions concernant les demandes de dérogation mineure :
  - Du 51, rue Bouthillier (# lot 4 565 051);
  - Du 895, route 133 (# lot 4 565 615);
  - Du 1606, rang Bord-de-l'Eau (# lot 4 564 791);
6. Ouverture des soumissions et attribution de contrat - Déneigement des rues municipales;
7. Nomination du nouvel inspecteur adjoint : M. Noé Bünzli;
8. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (P.A.A.R.M.);
9. Projet des trottoirs route 133 – Prolongement jusqu'à la route 225 (boucherie et dépanneur);

10. Projet touristique :
  - Résolution pour création d'une coopérative;
  - Règlement d'emprunt # 705;
11. Réception définitive des versements finaux :
  - Jeu d'eau;
  - Musée Honoré-Mercier
12. Collectes des ordures et compost;
13. Dépenses du mois de septembre 2019 à être autorisées;
14. Correspondance;
15. Varia;
16. Période de questions;
17. Fermeture ou ajournement de l'Assemblée;

---

Fredy Serreyn  
Directeur général et secrétaire-trésorier